cord,

tion

o*re* lifiée le

che

léchets

trée en

28 octobre 1986.

Annexe 104.1

Accords bilatéraux et autres en matière d'environnement et de conservation

1. Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique

concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux, signé à Ottawa le

2. Agreement between the United States of America and the United Mexican States for the Protection and Improvement of the Environment in the Border Area, signé à La Paz, Baja California Sur, le 14 août 1983.

toute re

de se ficaces et autres

onner effel erne leur